

depuis l'agression de Corée est peut-être l'événement le plus marquant de l'année pour l'Organisation de l'Atlantique-Nord. Après les États-Unis, presque tous les membres de l'Organisation ont amplifié leur programme de défense. Le programme des États-Unis a quadruplé les crédits de défense de l'année; et un volume considérable de matériel et de fournitures militaires a commencé à traverser l'Atlantique.

Le Canada contribue à cette aide militaire. Les crédits spéciaux destinés à aider les pays de l'Atlantique-Nord à se réarmer, votés par le Parlement au mois de septembre, ont permis au Canada de prendre sur ses réserves de matériel militaire de type britannique l'armement, l'équipement et les munitions de deux divisions pour les offrir à ses alliés, l'armée canadienne devant les remplacer par l'achat de matériel de type américain. La moitié de ce matériel a déjà été attribuée aux Pays-Bas, à la suite d'une recommandation formulée par les Suppléants. On s'attend que le reste, suffisant pour une deuxième division, soit bientôt mis à la disposition des Suppléants.

Le Royaume-Uni et les États-Unis ont passé d'importantes commandes de matériel, principalement à leurs producteurs nationaux, afin de répondre à leurs propres besoins et à ceux de leurs alliés. Le Canada commence à utiliser sa capacité de production, et les autres pays de l'Atlantique-Nord de même. Mais ce n'est pas de sitôt que les ressources actuelles de toute la région seront exploitées à plein rendement ou que les moyens de production auront atteint le degré de conversion voulu. Et il faudra encore plus de temps pour que les produits finis commencent à sortir à la chaîne en quantités suffisantes.

La première phase du développement effectif de l'alliance nord-atlantique a été marquée par la création d'une administration et par l'élaboration de plans militaires. La deuxième a abouti à la décision de principe de former une force européenne intégrée. La prochaine phase est une période d'action: constitution de forces nationales; établissement en Europe d'une force intégrée suffisante pour décourager toute agression ou y résister avec succès; production de grandes quantités de matériel moderne. La réalisation de ces objectifs demandera les efforts de tous les signataires du Traité de l'Atlantique-Nord.

"AFFAIRES EXTÉRIEURES" A DEUX ANS

Avec ce numéro de janvier, *Affaires extérieures* a franchi le cap de sa deuxième année d'existence sous forme imprimée. On trouvera dans le numéro de décembre 1950 la table des matières du Volume II (janvier-décembre 1950) qui donne les titres et, dans certains cas, le sujet des articles publiés. La rubrique « Représentants du Canada aux réunions internationales » et autres qui reviennent chaque mois ou chaque trimestre n'y figurent pas séparément.

Dans ses articles d'actualité, *Affaires extérieures* reflète, avec une insistance appropriée, la gravité croissante de la situation internationale telle qu'elle se présente depuis le 25 juin 1950. Depuis juillet, la « Crise coréenne » a fait l'objet d'une étude dans chaque numéro, et celui de décembre reproduit intégralement les textes officiels des deux principales déclarations de principe que M. Pearson a faites les 4 et 5 décembre.

Le fait que le tirage mensuel d'*Affaires extérieures* s'est maintenu à environ 9,000 exemplaires au cours de l'année témoigne de l'utilité du bulletin. Le Ministère espère toutefois qu'en raison de la succession rapide des événements qui fixent l'attention de l'opinion canadienne sur les relations internationales, ce chiffre, qui comprend les éditions française et anglaise, accusera une augmentation dans les mois à venir.